

COMPOSITION DE L'EMA AVA84

COUSIN Mickaël, Educateur Spécialisé

ROUSSEL Aline, Educatrice Spécialisée

L'équipe est constituée de deux éducateurs spécialisés, une superviseuse. L'EMA est sous la responsabilité de la directrice de l'établissement médico-social Agir et Vivre l'Autisme, Sarrians (84).

Equipe Mobile d'Appui Agir et Vivre l'Autisme

38, avenue Mestieraou
84260 SARRIANS
☎ 07.60.35.04.33

Mails

mickael.cousin@agir-vivre-autisme.org

aline.roussel@agir-vivre-autisme.org

Equipe Mobile d'Appui à la scolarité

Accompagner et soutenir les professionnels de l'éducation nationale dans la scolarité des enfants en situation de handicap, plus particulièrement, l'EMA AVA intervient dans le cadre de la scolarité des élèves autistes.





Missions de l'EMA

- Conseiller et sensibiliser les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH

Limites des missions

L'EMA n'a pas vocation à intervenir directement auprès des élèves en situation de handicap. Nous nous limitons à l'intervention auprès des professionnels des établissements scolaires qui accompagnent des élèves autistes.

Prestations de l'EMA

- ✓ Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation sur le handicap et les outils d'adaptation et d'accompagnement.
- ✓ Observation de l'élève en classe pour identifier les difficultés de l'élève et de l'équipe éducative
- ✓ Organisation de réunions pour analyser les difficultés, découvrir et s'approprier les approches recommandées, envisager de nouvelles pistes d'adaptations possibles
- ✓ Contribution à l'évaluation de situation pour argumenter un dossier MDPH



Qui peut solliciter l'EMA ?

- ✓ Les professionnels de l'éducation nationale (équipe pédagogique, infirmier(e) scolaire, psychologue scolaire, etc.), par l'intermédiaire du directeur d'école ou du chef d'établissement
- ✓ L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (IEN- ASH)
- ✓ L'enseignant référent de scolarité

Territoire d'intervention

L'EMA intervient dans un rayon de 20 kilomètres autour de Sarrians.

